Article 31 du Règlement

aux cinéastes de l'ONF pour l'excellence de leurs réalisations.

La réalisatrice québécoise Anne-Claire Poirier et le cinéaste albertain Colin Low de l'ONF accompagnaient le ministre qui, à cette occasion, a remercié l'Académie en français et en anglais, au nom des 26 millions de Canadiens à qui l'ONF appartient.

Monsieur le Président, félicitations à tous nos réalisateurs canadiens qui, par leurs talents, ont fait de l'ONF une des institutions les plus respectées et les plus honorées dans le monde.

[Traduction]

LES AUTOCHTONES

L'AIDE À L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE

M. Robert E. Skelly (Comox—Alberni): Monsieur le Président, huit étudiants autochtones qui en sont à leur treizième jour d'une grève de la faim se sont rendus à Ottawa pour protester contre l'approche à courte vue adoptée par le gouvernement dans le dossier de l'aide à l'éducation postsecondaire pour les étudiants autochtones.

A l'heure actuelle, près de 15 000 étudiants autochtones sont inscrits dans les collèges et les universités du Canada. Les grévistes craignent que la récente réduction de l'aide financière accordée aux étudiants autochtones ne les privent, ainsi que les générations futures, du droit à l'éducation.

Au cours des 30 dernières années, le nombre d'étudiants autochtones au niveau postsecondaire a connu une forte hausse. Étant donné que ceux-ci doivent, pour poursuivre leurs études, quitter leur collectivités éloignées où le chômage dépasse encore 70 p. 100, ils dépendent de l'aide financière du gouvernement.

Après avoir entendu le discours du Trône d'hier dans lequel le gouvernement s'engageait à prendre des mesures dans le domaine des droits, des langues et du développement économique des autochtones, de nombreux Canadiens déplorent le fait que le gouvernement prive les jeunes autochtones de cette aide à l'éducation.

J'exhorte le ministre à rencontrer les étudiants, à écouter leurs préoccupations et à supprimer les obstacles économiques à leurs études supérieures.

LES PÊCHES

LA PÊCHE DU POISSON DE FOND DANS LE CANADA ATLANTIQUE

M. Peter L. McCreath (South Shore): Monsieur le Président, j'attire l'attention de la Chambre sur la crise que connaît actuellement la pêche du poisson de fond dans le Canada atlantique.

Au cours du dernier mois, on a annoncé la fermeture de trois usines de traitement de poisson dans ma circonscription de South Shore. Nous savons, bien entendu, que le gouvernement ne peut pas créer de poisson. En outre, je tiens à féliciter et à remercier le ministre des Pêches et des Océans (M. Siddon) pour le vif intérêt qu'il porte à cette grave situation et pour sa collaboration avec le gouvernement de la Nouvelle-Écosse et les représentants de l'industrie dans la quête de solutions à ce problème.

Ce qui m'inquiète le plus à l'heure actuelle, c'est que l'industrie de la pêche fonctionne à crédit. Les trois cents usines et plus de la Nouvelle-Écosse fonctionnant au quart de leur capacité, leur survie est précaire, c'est le moins qu'on puisse dire. Or, si les taux d'intérêt augmentent encore davantage, la situation sera catastrophique.

Je prie donc instamment le gouvernement d'établir son budget et sa politique en matière de taux d'intérêt en tenant compte des répercussions que toute nouvelle hausse des taux d'intérêt risque d'avoir sur les localités de l'Atlantique qui sont tributaires de la pêche du poisson de fond, secteur qui se trouve en difficulté.

LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

L'EFFET DE LA GRÈVE

M. John Harvard (Winnipeg—St.James): Monsieur le Président, les Canadiens ne savent que trop bien qu'une grève oppose la Société Radio—Canada à ses employés appartenant au Syndicat canadien de la Fonction publique. Cette grève a privé les Canadiens de certaines des meilleures émissions de radio et de télévision du monde. Elle a fait disparaître certains des visages et certaines des voix les plus célèbres de nos médias et a retardé la production de la programmation complète de Radio—Canada, compromettant ainsi la capacité de la Société d'offrir des émissions canadiennes de qualité.

A cause des compressions budgétaires imposées à Radio-Canada, le moral n'y a jamais été plus bas, car le gouvernement n'a pris aucun engagement clair à l'égard de la Société. Les employés de Radio-Canada s'inquiètent de leur avenir. Ils ont peur que la prochaine série de compressions budgétaires ne leur coûte leur emploi.

Les employés de Radio-Canada méritent mieux que ça. Ils méritent mieux que cette perpétuelle incertitude. Ils méritent que le gouvernement s'engage clairement à soutenir le système canadien de radiodiffusion, et cela, non pas uniquement pour aller recevoir des prix.